



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Médiateur de la République

Question écrite n° 94502

Texte de la question

M. Dominique Tian appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur un dysfonctionnement du traitement des amendes observé par le médiateur de la République dans son rapport annuel de 2005. En effet, le comptable public n'ayant pas connaissance de la contestation portée devant l'officier du ministère public, il arrive que, postérieurement à l'émission d'une amende forfaitaire majorée, un classement sans suite intervienne. En conséquence, il lui demande ce qui est prévu pour éviter cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94502

Rubrique : État

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5085